

INFIRMIERS LIBÉRAUX : UNE DENSITÉ FRANCILIENNE TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE

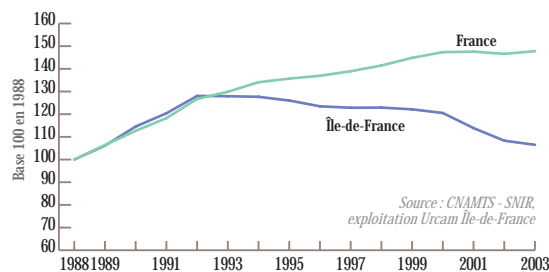
Fiche 2

ATLAS DE LA SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Le nombre d'infirmières libérales a fortement diminué en Île-de-France ces dernières années, contrairement aux effectifs nationaux. Des oppositions fortes se dégagent entre Paris et sa première couronne, peu dotées, et la grande couronne.

En France, les effectifs infirmiers croissent de manière quasi continue depuis 1970, même si le rythme de cette progression s'est ralenti ces dernières années. L'hôpital public reste le principal employeur de la profession (69 % des effectifs en 2003), mais la part des infirmiers travaillant en secteur libéral a légèrement progressé au niveau national au cours des dix dernières années (de 10 % en 1988 à 12 % au 1^{er} janvier 2003). Dans ce contexte national, l'Île-de-France se caractérise, au contraire, par une diminution du nombre d'infirmiers dans le secteur libéral.

Évolution des effectifs des infirmiers libéraux entre 1988 et 2003



Une forte diminution du nombre d'infirmiers libéraux depuis 1998 en Île-de-France

Au 31 décembre 2002, la région compte 4 494 infirmiers libéraux⁽¹⁾, soit 9,3 % des effectifs nationaux, alors que la population francilienne représente 18,7 % de la population métropolitaine.

Le nombre d'infirmiers libéraux de la région n'a cessé de décroître entre 1998 et 2002, avec une baisse de 11,9 % entre ces deux dates. Sur la même période, les effectifs au niveau national ont progressé de 3,6 %.

La diminution des effectifs en Île-de-France n'a pas été homogène selon les départements : les Hauts-de-Seine, les plus touchés, ont perdu 18,4 % de leurs infirmiers libéraux entre 1998 et 2002, tandis que le Val-d'Oise n'en perdait que 4,8 %.

Cette évolution contraste avec celle observée pour d'autres catégories de professionnels de santé. Ainsi, par exemple, les effectifs de masseurs-kinésithérapeutes exerçant en Île-de-France affichent entre 1998 et 2002 une légère progression (+ 1,1 %).

Les recrutements hospitaliers liés au passage aux 35 heures dans les hôpitaux, la moyenne d'âge élevée impliquant des cessations d'activité en nombre, les conditions d'exercice en libéral spécifiques à l'Île-de-France, avec les problèmes de circulation, le coût des loyers et la montée du sentiment d'insécurité dans certaines zones... sont autant d'éléments à prendre en compte pour expliquer les diminutions d'effectifs observées. Dans les structures hospitalières, le recrutement

d'infirmiers est également problématique. Les épisodes récents d'appel à une main-d'œuvre étrangère, le manque de candidats dans les instituts de formation et le développement d'une pratique de l'intérim illustrent au plan national comme au plan régional les difficultés à venir, qui risquent d'être encore plus aiguës dans le contexte francilien décrit.

Une densité francilienne très inférieure à la moyenne nationale

La densité d'infirmiers libéraux en Île-de-France est nettement inférieure à la moyenne nationale : 40,6 pour 100 000 habitants dans la région contre 81,3 au niveau national. Cette faible densité régionale s'accompagne de disparités importantes entre les départements : autour de 30 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine, près de 50 dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne.

En Île-de-France, cette profession est la seule à connaître de si faibles densités par rapport à la moyenne nationale ; plusieurs éléments explicatifs peuvent être apportés à ce phénomène, sans toutefois être définitifs. Le premier élément évoqué est la forte concentration sur le territoire régional de structures de soins hospitalières, de centres de santé et de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Cette offre alternative au secteur libéral doit être prise en compte, mais recouvre néanmoins un ensemble très divers de profils d'activité qui ne peut pas être substitué en totalité à l'activité d'infirmiers libéraux. Le deuxième élément d'explication qui pourrait être avancé est que de la jeunesse de la population francilienne résulterait un appel aux soins infirmiers moins important que dans d'autres régions françaises plus âgées. Notons cependant que les plus fortes densités en Île-de-France se retrouvent dans les départements les plus jeunes en moyenne (Val-d'Oise et Seine-et-Marne), alors que les départements les plus âgés, Paris par exemple, comptabilisent le moins d'infirmiers libéraux par habitant.

Une profession de moyenne d'âge élevée et très féminisée

Autre caractéristique francilienne : l'âge moyen des infirmiers en secteur libéral exerçant en Île-de-France est supérieur de près de deux ans à la moyenne nationale (45 ans contre 43 ans). En revanche, la population infirmière libérale a vieilli à un rythme similaire en Île-de-France et en France, gagnant trois ans entre 1997 et 2001, conséquence directe du moindre nombre de diplômés attribués au cours des années quatre-vingts.

D'autre part, comme au niveau national, la profession demeure très féminisée, avec seulement 16 % d'infirmiers de sexe masculin (14,4 % sur la France entière).

(1) Source : système national inter régime.

Une majorité de soins de nursing

L'activité des infirmiers libéraux à part entière (APE) est composée de deux types d'actes : Les actes infirmiers de soins (AIS) sont des soins d'hygiène et de nursing et constituent la majeure partie de l'activité des infirmiers exerçant en libéral : 55,6 % en 2002 en Île-de-France, 60,8 % au niveau national.

Cette proportion des soins de nursing s'explique en grande partie par la part importante des personnes âgées de 70 ans et plus dans la patientèle des infirmiers libéraux. S'ajoute à cela le recours aux infirmiers libéraux par certaines maisons de retraites et services de soins à domicile.

À noter qu'un tiers des infirmiers libéraux franciliens réalisaient en 2001 plus de 75 % de leurs actes en AIS et 9 % s'y employaient presque exclusivement⁽¹⁾.

Ce qui pose la question de l'articulation de l'activité infirmière avec d'autres professions paramédicales, aides-soignantes notamment.

Les actes médico-infirmiers (AMI) sont constitués de gestes techniques (injections, chimiothérapie...) et représentent, en 2002, 44,4 % de l'activité totale des infirmiers libéraux franciliens. Un tiers des infirmiers environ ont une activité où prédominent ces actes médico-infirmiers et 5 % d'entre eux s'y consacrent en quasi-totalité.

(1) Urcam Île-de-France -

«Activité des infirmiers libéraux en Île-de-France - premiers résultats» - janvier 2003.

Nombre et densité d'infirmiers libéraux en Île-de-France au 31 décembre 2002

Départements	Nombre d'infirmiers libéraux			Densité pour 100 000 habitants * 2002	Densité pour 1 000 habitants de 65 ans et plus*
	1998	2002	Évolution (en %)		
Paris	1 068	924	- 13,5	43,1	2,9
Seine-et-Marne	677	607	- 10,3	49,8	4,7
Yvelines	630	564	- 10,5	41,3	3,6
Essonne	582	497	- 14,6	43,4	3,9
Hauts-de-Seine	554	452	- 18,4	30,9	2,3
Seine-Saint-Denis	501	448	- 10,6	32,2	2,9
Val-de-Marne	524	464	- 11,5	37,5	2,9
Val-d'Oise	565	538	- 4,8	48,3	4,7
Île-de-France	5 101	4 494	- 11,9	40,6	3,3
France métropolitaine	46 570	48 254	3,6	81,3	5

* Données provisoires

Source : SNIR (CNAMTS)

LES INFIRMIERS LIBÉRAUX

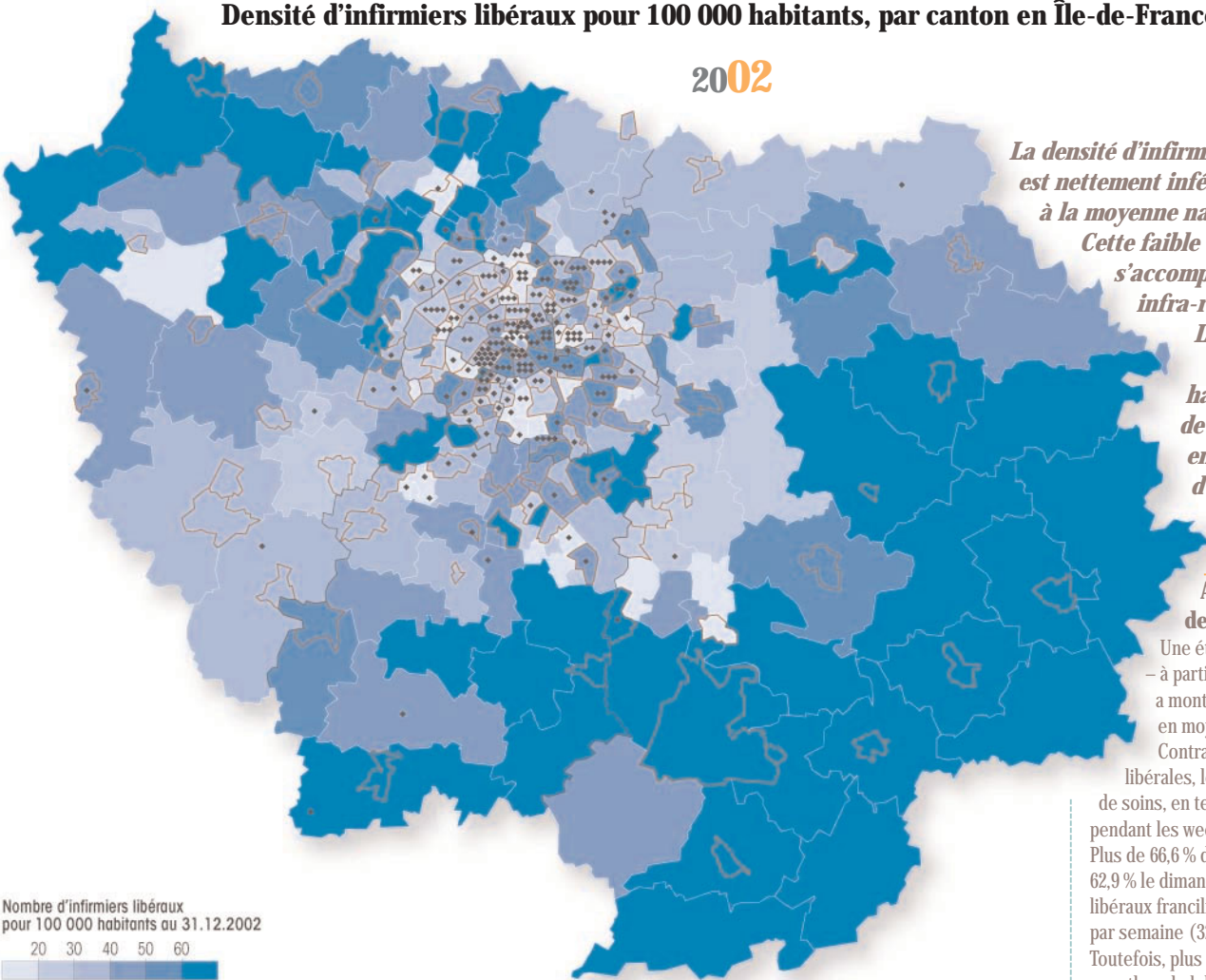
Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants, par canton en Île-de-France

2002

La densité d'infirmiers libéraux est nettement inférieure en Île-de-France à la moyenne nationale.

Cette faible densité régionale s'accompagne de disparités infra-régionales importantes.

Le nombre d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants varie par exemple de moins de 10 à plus de 120 entre les différents cantons d'Île-de-France.



Nombre d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants au 31.12.2002



Source : CRAMIF - bilan au 31 décembre 2002

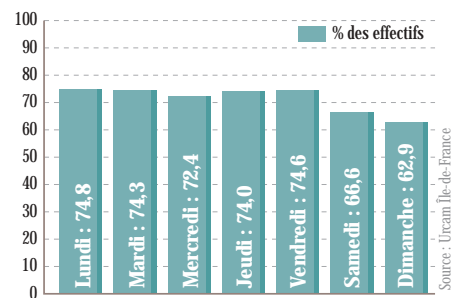
Activité journalière des infirmiers libéraux

Une étude menée sur le mois de mars 2002 – à partir des remboursements d'actes – a montré que, en semaine, on compte en moyenne 75 % d'infirmiers actifs.

Contrairement aux autres professions libérales, les infirmiers assurent une offre de soins, en termes d'effectifs, assez soutenue pendant les week-ends.

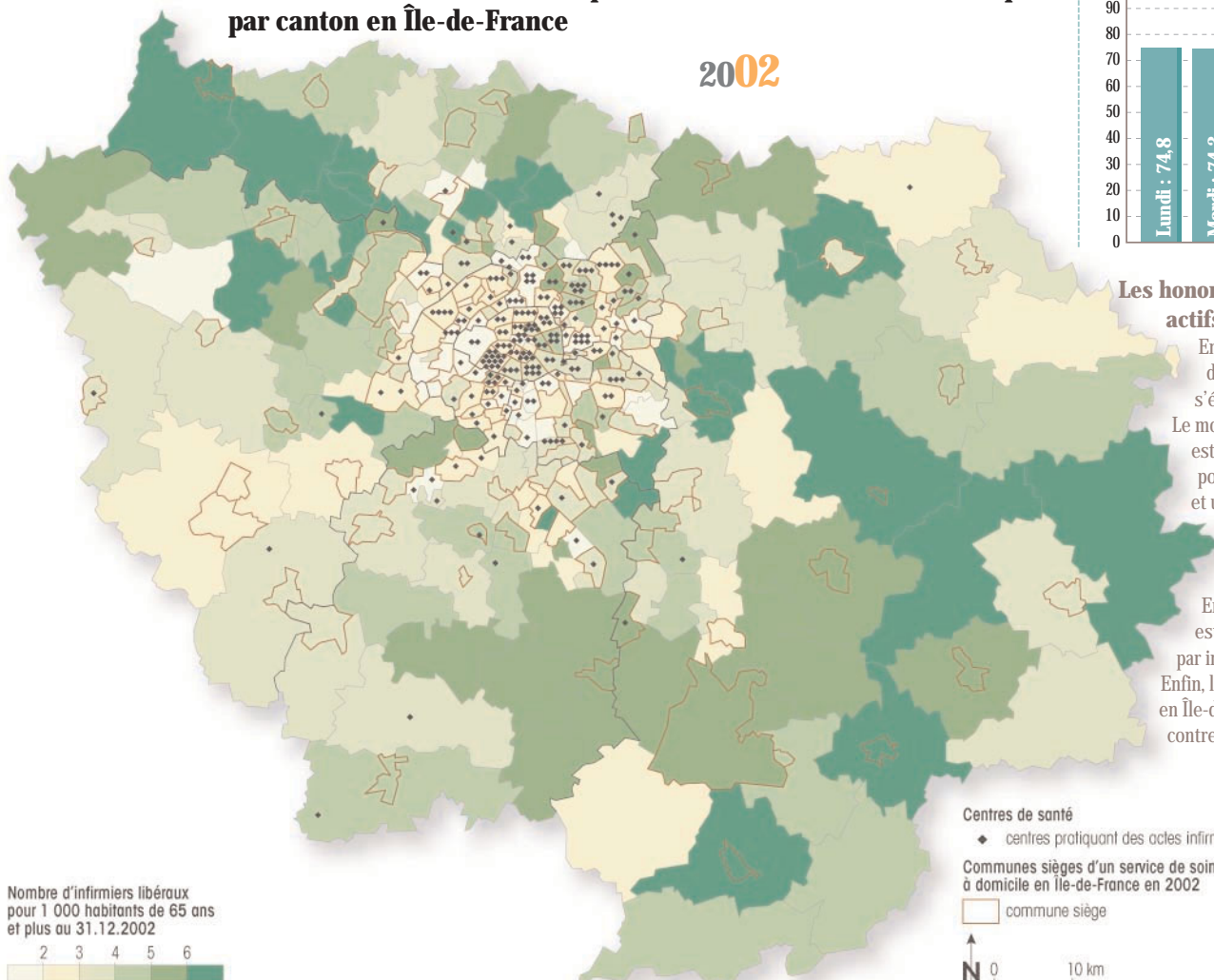
Plus de 66,6 % des infirmiers sont actifs le samedi et 62,9 % le dimanche. Près de la moitié des infirmiers libéraux franciliens travaillent plus de cinq jours par semaine (32 % travaillant sept jours sur sept). Toutefois, plus d'un tiers des infirmiers adoptent un rythme hebdomadaire moins soutenu (36 % ont travaillé en moyenne moins de cinq jours par semaine).

Part des infirmiers libéraux actifs jour par jour (en moyenne sur le mois de mars 2002)



Densité d'infirmiers libéraux pour 1 000 habitants de 65 ans et plus, par canton en Île-de-France

2002



Nombre d'infirmiers libéraux pour 1 000 habitants de 65 ans et plus au 31.12.2002



Source : CRAMIF - bilan au 31 décembre 2002

Les honoraires des infirmiers libéraux actifs à part entière (APE)

En moyenne, les honoraires des infirmiers libéraux franciliens s'élèvent en 2002 à 59 807 euros par an. Le montant annuel des honoraires est compris entre 45 000 et 60 000 euros pour 29 % des infirmiers libéraux et un quart d'entre eux ont eu des honoraires compris entre 60 000 et 75 000 euros sur l'année considérée.

En comparaison, la moyenne nationale est plus faible avec 58 440 euros par infirmier APE en 2002.

Enfin, les frais de déplacements représentent en Île-de-France 7 569 euros par infirmier, contre 10 527 euros en France.

Centres de santé

◆ centres pratiquant des actes infirmiers

Communes sièges d'un service de soins infirmiers à domicile en Île-de-France en 2002

□ commune siège



Sources : Urcam Île-de-France - SNIR, Insee - recensement général de la population de 1999, Drass Île-de-France